

Hauts-de-France, Oise
Caisnes
rue du Relais, rue de l' Eglise

Monument aux morts de Caisnes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00049351

Date de l'enquête initiale : 1986

Date(s) de rédaction : 2009

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Noyon, patrimoine mémoriel

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Appellation : de la guerre de 1870, de la guerre de 1914-1918

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales :

Historique

Le monument aux morts des guerres de 1870 et de 1914-1918, élevé par souscription et inauguré le 7 octobre 1923 (date portée), est l'œuvre de Blase Fils.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1923 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : fils Blase (entrepreneur, signature)

Description

Les noms des morts sont gravés sur une plaque de marbre blanc. Le monument est orné d'un médaillon de fonte avec le buste d'un soldat scellé au-dessus de la plaque de marbre. Une plaque de tôle émaillée avec photographie à la mémoire du soldat Emile Hocquet est accrochée sur le monument.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; béton

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : soldat ; symbole patriotique,

Précision sur les représentations :

Buste de soldat.

Dimensions

Mesures : h : 251 cm ; la : 130 cm

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue générale.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846001415X

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le canton de Noyon : le territoire de la commune de Caisnes (IA60000322) Hauts-de-France, Oise, Caisnes

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Michel Hérold, Alain Nafilyan, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic



Vue générale.

IVR22_19846001415X

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation